

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Réception des soumissions - TPSGC / Bid Receiving
- PWGSC
601-1550, Avenue d'Estimauville
Québec
Québec
G1J 0C7

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
TPSGC/PWGSC
601-1550, Avenue d'Estimauville
Québec
Québec
G1J 0C7

Title - Sujet Modification du NGCC Lauzier	
Solicitation No. - N° de l'invitation F3003-12R415/A	Amendment No. - N° modif. 002
Client Reference No. - N° de référence du client F3003-12-R415	Date 2013-02-20
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$QCL-014-15215	
File No. - N° de dossier QCL-2-35614 (014)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2013-02-25	
Time Zone Fuseau horaire Heure Normale du l'Est HNE	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Lamarre, Jacynthe	Buyer Id - Id de l'acheteur qcl014
Telephone No. - N° de téléphone (418) 649-2776 ()	FAX No. - N° de FAX (418) 648-2209
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: MINISTERE DES PECHEES ET DES OCEANS NGCC LOUIS M. LAUZIER 15 rue Prince SOREL Québec J3P4J4 Canada	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée Voir Doc.	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

L'appel d'offres ci-dessus mentionnée est par la présente modifiée par la conférence de soumissionnaire/vite ci-dessous.

LOUIS M. LAUZIER

F3003-12R415/A

CONFÉRENCE DE SOUMISSIONNAIRES/VISITE

PROCÈS-VERBAL

La conférence de soumissionnaires a été tenue à bord du navire Louis M. Lauzier amarré au bassin Lanctôt, Sorel à 10h45 le 18 février 2013.

A) PRÉSENCES:

Les personnes suivantes assistaient à la conférence:

Jean-Claude Collin	Directeur développement	Rép navale Océan
Doris Chevrier	Chargé de projet	Rép navale Océan
Jason Dubé	Chargé de projet	Pro-Hydraulique
Yves Jacques	Président	Magnéto
Gilles-Étienne Côté	Agent de projet	MPO-GCC
Paul Lachance	Autorité contractante	TPSGC

Un tour de table a été effectué et les personnes présentes se sont présentées. Gilles-Étienne Côté a précisé que Gaël Therrien agirait en tant que chargé de projet pour ce dossier et que Sébastien Bélanger serait son représentant sur place. Paul Lachance a précisé qu'il remplaçait Mme. Jacynthe Lamarre pour la présente conférence et visite.

B) INTRODUCTION

Le but de la présente réunion est de passer en revue le document de demande de soumission portant le numéro F3003-12R415/A et le devis technique afin d'éclaircir tout point qui pourrait être obscur pour les soumissionnaires présents.

C) RÉVISION DES DOCUMENTS DE SOUMISSION

PARTIE 2. INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

7. Période des travaux - marine

Les dates d'exécution des travaux restent inchangées. Par contre les travaux pourront être exécutés selon la plage horaire suivante:

- Navires disponibles sept jours sur sept
- Quart de travail de 12 heures tous les jours soit de 06h00 à 18h30
- Les travaux doivent être exécutés au bassin Lanctôt à Sorel.

- *Il n'y aura pas de toilettes de disponible. En conséquence l'entrepreneur devra fournir une toilette chimique portative à ses employés.*

PARTIE 4. PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

1.1.2 Liste des exigences obligatoires à rencontrer a la fermeture des soumissions:

Paul Lachance a rappelé aux soumissionnaires présents que les critères décrits dans le tableau devaient être rencontrés à la fermeture des soumissions pour que leur soumission soit recevable.

Critère obligatoire 2. Certification relative au soudage.

Si les soumissionnaires ont l'intention de faire effectuer le soudage par un sous-traitant, la certification du BCS W47.2 du sous-traitant devra être fournie à la clôture des soumissions.

PARTIE 5. ATTESTATIONS

La fourniture des attestations demandées ne sont pas obligatoires à l'ouverture des soumissions mais il est recommandé de les fournir quand même à l'ouverture afin d'accélérer le processus d'adjudication.

ANNEXE A DEVIS TECHNIQUE

H.D.-1 Généralités et préparation

1.2 Annuler: Il sera permis de réutiliser les boyaux situés à l'intérieur du navire si ces derniers sont en bon état.

Substituer: Les boyaux à l'intérieur du navire devront être neufs.

1.4 Réparation navale Océan déclare que l'alliage 5083 demandé peut causer problème à cause des petites quantités demandées. De plus si cet alliage n'est pas stock ça peut prendre jusqu'à trois semaines pour la livraison. On demande à Océan d'aviser le plus tôt possible.

Un essai par ressuage (Dye penetrant) sera accepté.

1.13 Annuler: "tribord"

Substituer: "bâbord"

H.D.-2 Démontage, soudage et remontage des composantes

2.1.1 Les bouchons étanches seront en acier inoxydable

2.1.5 (Nouveau)

L'entrepreneur devra enlever le contrôle de guindeau du Louisbourg et l'installer sur le Lauzier. Le contrôle de guindeau du Lauzier devra être enlevé et installé sur le Louisbourg.

2.2.4 Les essais fonctionnels se feront sans charge

2.5 Après la réparation de la fissure, faire un essai au ressuage sur la soudure

2.6.5 Dans la salle des machines il faudra enlever l'isolation thermique à l'endroit où seront soudés les supports et les passe-cloisons pour la tuyauterie. Cette isolation devra être remise en place à la fin des travaux

H.D.-5 Inspection et essais

- 5.1 La charge sera 1000 Kg pour la mise à l'épreuve du hâleur #1 . Cet essai sera fait en la présence de la Garde côtière seulement. Le hâleur #2 subira un essai fonctionnel sans charge seulement.

D) VISITE DU NAVIRE

- À bord du Lauzier, dans la salle des machines, cloison étanche arrière tribord, il y a déjà des passe-cloisons de libres pour de la tuyauterie hydraulique. Celles-ci pourront être utilisées par l'entrepreneur. Par contre du côté salle des machines de la cloison il y a un panneau à outil en contre-plaqué qui devra être enlevé afin d'avoir accès aux passe-cloisons. Le panneau devra être remis en place à la fin des travaux et celui-ci devra être modifié afin de contourner la nouvelle tuyauterie. Tous les raccords requis pour l'utilisation de ces passe-cloisons devront être fournis par l'entrepreneur.
- Tout le matériel présent dans le lazaret (Compartiment à l'arrière de l'appareil à gouverner) sera enlevé par la Garde côtière.
- Réf. 2.4.4 et 2.5.1: Le cylindre du mât du hâleur #1 devra être enlevé pour les travaux de soudage, il devra être ouvert et nettoyé . Il devra être ensuite remonté avec un ensemble de joints d'étanchéité neufs.
- Réf. 2.6.2 : Le power beyond est déjà sur le bloc soupape. Il ne sera pas nécessaire de fabriquer un nouveau boitier.
- Réf. 2.6.4: La cloison sur laquelle le bloc soupape sera installé dans le compartiment hydraulique est adjacente à une salle de bain. Le panneau de finition ainsi que l'isolation thermique sur la cloison de cette salle de bain devra être enlevée avant les travaux de soudage. L'isolation et le panneau de finition devront être remis en place à la fin des travaux.
- Réf. 2.6.5: Les tuyaux flexibles entre le bloc soupapes et la salle des machines devront passer à l'intérieur d'un tuyau en aluminium d'un diamètre suffisant afin d'éviter le frottement de ceux-ci sur les arrêtes vives laissées par l'enlèvement du couvercle sur le pont principal. Ce tuyau devra être soudé à la structure du pont.

E) AJOURNEMENT

N'ayant plus d'autres sujets à discuter la conférence a été ajournée à 13h05.

Paul Lachance pour
Jacynthe Lamarre